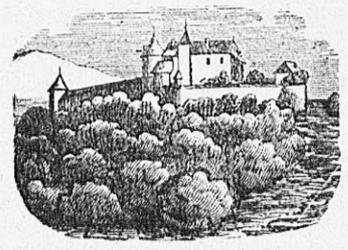




# LA GRUYÈRE



**JOURNAL INDÉPENDANT. POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et le samedi.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —  
 » 6 mois, » 2 50  
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro: 5 cent.  
 On s'abonne à tous les bureaux  
 de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames:  
 Annonces: Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
 la ligne ou son espace.  
 Réclames: 20 cent. la ligne.  
 Lettres et argent francs de  
 port.

BULLE, le 18 novembre 1890.

## Justice!

Tous les troubles qui agitent depuis plusieurs années la Confédération, mais surtout depuis deux mois au Tessin et à Fribourg, ont pour unique cause les prétentions injustes, exorbitantes de certains hommes et de certains partis. Au Tessin, depuis plus de quinze ans, c'est toujours le parti conservateur qui règne d'une manière exclusive, voulant tout, absolument tout, pour lui et les siens, malgré que la majorité ne soit que de quelques voix, tellement qu'on sait à peine de quel côté elle se trouve: 12,000 blancs et 12,000 rouges, mais les premiers veulent tout, dominent tout, écrasant les 12,000 autres depuis quinze ans et les réduisant à l'état de parias et d'esclaves!

A Fribourg, la situation est pire encore, puisqu'elle dure depuis plus de trente ans et que l'intransigeance y est plus accentuée. Quelle iniquité, quelle déraison, quelle impudence! C'est une aberration, un scandaleux outrage à l'humanité, à la morale, au droit, à la religion. Et ces dominateurs, ces exploitateurs osent invoquer à l'appui de leur forfait la morale et la religion! Horreur!! Le Dieu de justice et de vérité ne saurait laisser plus longtemps triompher l'iniquité et le blasphème. Il les punira, et déjà il commence à les frapper. Impossible que l'évidente justice continue à être foulée aux pieds.

Nous, conservateurs honnêtes et indépendants, qui depuis longtemps avons répudié ce régime odieux, nous, libéraux, qui avons subi ce joug affreux depuis plus de trente ans, nous vous adressons d'abord un appel pacifique, vous conviant à une existence sociale plus chrétienne. Accordez-nous notre part de vie et de soleil, car nous y avons droit; soyez les maîtres encore, mais laissez-nous vivre, laissez-nous nos droits d'hommes libres et de chrétiens, notre couvert au banquet social. Que de fois nous l'avons sollicité par

tous les moyens licites, soit à Fribourg, soit auprès de l'autorité fédérale. Jamais nous n'avons obtenu la plus légère concession: les injures, les calomnies, la persécution cruelle et inflexible furent notre seul partage.

Or, il y a une limite à tout. Les temps sont venus où il faut en finir. Nous vous sommons une dernière fois de nous rendre cette justice qui élève les nations, qui forme l'humble patrimoine de toute créature humaine et que Dieu lui-même commande. Voulez-vous nous accorder nos droits incontestables de citoyens républicains, nos droits légitimes dans la famille fribourgeoise?

Hélas! que sert-il de poser de semblables questions? On y répondra sans doute encore par le dédain et l'injure. Mais il importe de formuler une dernière fois ce programme irréfutable, de constituer en demeure ces hommes injustes et saturés de pouvoir, de prouver qu'ils veulent mourir dans l'impénitence finale et sous l'opprobre de la nation.

L'opposition, composée de citoyens radicaux-libéraux-conservateurs, demande donc:

- 1° La nomination des syndics par le peuple;
- 2° La représentation proportionnelle au Grand Conseil, d'après un système équitable à fixer;
- 3° La participation proportionnelle dans l'administration publique, au Conseil d'Etat, dans les tribunaux et justices de paix, dans les fonctions de préfets, receveurs, contrôleurs, etc., etc., soit dans les diverses fonctions de l'Etat;
- 4° Un referendum, soit l'approbation par le peuple des décrets du Grand Conseil engageant le canton dans des dépenses et allocations financières jusqu'à une somme déterminée;
- 5° L'extension de la liberté d'industrie et de commerce, soit la suppression ou tout au moins la révision de la loi sur les auberges et sur la danse.

Ces revendications sont conformes à la Constitution fédérale qui garantit les droits et les libertés du peuple. Ils sont commandés par nos principes républi-

cains de liberté, d'égalité entre les citoyens, conformes aux principes de morale et de justice qui doivent régner dans un pays chrétien et civilisé.

Notre clergé ne saurait lui-même méconnaître ces droits naturels et indispensables du peuple qu'imposent l'existence sociale, la justice, la religion et la paix.

Voilà ce que nous demandons, ce que nous combattons, ce que nous obtiendrons. Nous voulons être un peuple de frères et non d'esclaves. Dieu le veut!

(Union.)

## NOUVELLES SUISSES

**Assemblée fédérale.** — Le Conseil fédéral a arrêté l'ordre du jour de la session de l'Assemblée fédérale qui s'ouvre le 1<sup>er</sup> décembre.

Nous y remarquons l'élection des bureaux, le renouvellement du Conseil fédéral, la nomination du président de la Confédération, du chancelier, du président du Tribunal fédéral, et de la commission de gestion.

Le Conseil fédéral fera des propositions en vue de la publication d'un bulletin sténographié des séances. Le Conseil des Etats discutera le tarif douanier et le droit d'initiative populaire en matière de révisions constitutionnelles partielles. Le Conseil national entreprendra la loi sur les extraditions.

En fait d'objets nouveaux, citons: la promulgation du résultat de la votation fédérale sur l'assurance obligatoire contre les accidents, le choix de la ville qui aura le musée national, le budget et les crédits supplémentaires, un arrêté sur l'administration et l'emploi des valeurs des chemins de fer.

**Affaires du Tessin.** — La conférence de conciliation est arrivée jeudi, dans deux séances, à une entente de plusieurs points: base de la représentation, admission d'un nouveau recensement cantonal, exclusion de l'exercice du droit de vote des Tessinois domiciliés à l'étranger, loi sur l'établissement des listes électorales, etc.

fer, tout rouillé, qui lui sembla propre à cet usage et, posant le bougeoir à terre, il se mit activement à la besogne.

Le vieux Lecardeur restait immobile et muet, suivant du regard chacun de ses mouvements. Comme Gerville, avec des efforts infructueux, s'arrêtait pour examiner comment il parviendrait à introduire le fer dans la rainure sans briser la dalle, le bonhomme lui dit avec précipitation et avec un accent étrange:

— Pourquoi ne travaillez-vous plus? Est-ce que vous avez vu ou entendu quelque chose? Regardez bien derrière moi... là-bas dans ce coin sombre... Il m'a semblé...

— A quoi pensez-vous? reprit Gerville en souriant, il ne peut y avoir ici que quelque rat d'égoût qui se sera introduit par un soupirail.

— C'est vrai, vous avez raison... Vous êtes à la bonne place; achevez votre travail, et partons... J'ai hâte de partir... il fait froid ici!

Armand se remit à l'ouvrage et, cette fois, il s'y prit si adroitement qu'il souleva la dalle sans la moindre cassure. Par dessous, au fond d'une petite cavité, se trouvait un coffret de bois grossier, de la forme d'un livre. Il se baissait, tremblant de joie pour s'en emparer, quand Lecardeur se mit debout et s'écria avec égarement, en étendant le bras:

— Défendez-vous!... Il est là... il veut reprendre son carnet! Défendez-vous avec votre barre de fer... Défendez-vous donc!

Armand se retourna tout effaré.

— A qui en avez-vous, monsieur Lecardeur? demanda-t-il; je vous répète que nous sommes seuls ici.

— Quoi! ne le voyez-vous pas? reprit le vieux, l'œil fixé sur le même point; là... là devant la forge... Ah! je le recon-

nais bien, avec son bonnet de velours usé, sa blouse brûlée par les acides, ses lunettes bleues et son masque de verre à la main... Que me voulez-vous, monsieur François? poursuivait-il en s'adressant à un être invisible; il faut bien que quelqu'un profite de votre découverte, et puisque mon fils Georges est un coquin, voici M. de Gerville, un savant comme vous, votre successeur, un brave garçon, qui en fera bon usage... Quoi! C'est à moi que vous en voulez? n'approchez pas, je vous l'ordonne... Monsieur de Gerville, fendez-lui le crâne avec votre barre de fer!

Evidemment, Lecardeur était en proie à une hallucination. Armand allait essayer encore de le calmer, quand le vieux, tout frémissant dans sa grande robe de couleur sombre, parut atteindre le paroxysme du délire. Il s'agitait, serrait les poings; ses yeux se torturaient dans leurs orbites.

— Non, non, monsieur François, s'écria-t-il, ce n'est pas moi qui avait chargé l'appareil électrique, lorsque vous ouvrites l'armoire où vous cachez vos objets les plus précieux! Vous tombâtes foudroyé... mort... Eh bien! si... c'était moi... Je ne connaissais pas alors toute la puissance de vos appareils condensateurs, et je voulais seulement... Arrêtez-vous! Arrêtez-vous donc! Ne m'approchez pas... Ne me tuez pas... On va vous rendre votre livre de notes... Monsieur de Gerville, hâtez-vous de lui restituer... Ah!

On eût dit que le vieillard venait de recevoir un coup violent, car il tomba de toute sa hauteur et son crâne chauve frappa, avec un bruit mat, le dallage de briques. Il eut encore quelques trépидations convulsives; puis il resta immobile. Une attaque d'apoplexie, déterminée par l'ivresse et par des souvenirs coupables, l'avait foudroyé à son tour.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 18

## LE SECRET DU DIAMANT

PAR

ÉLIE BERTHET

— Il le faut, il le faut! disait-il avec volubilité; j'ai promis et je ne veux pas que cet odieux Georges... Tenez! jeune homme, poursuivit-il en désignant le dallage de briques qui recouvrait le sol du caveau, cherchez celle de ces dalles qui porte trois petites croix creusées au couteau; vous la soulèverez... et vous serez content.

Il referma les yeux, et son grand corps maigre oscilla sur ce siège sans dossier. Ne trouvant pas d'autre appui, il posa ses deux larges mains sur ses genoux, et demeura tout silencieux.

Gerville, armé de la bougie, n'eut pas de peine à reconnaître une dalle de brique, sur laquelle étaient tracées, en effet, quelques raies à moitié effacées, mais encore distinctes. Sûr de ne pas se tromper, il chercha, dans le fatras des ustensiles hors de service, quelque chose qui pût lui permettre de soulever la dalle. Il finit par découvrir un morceau de barre de

mandez,  
 er un cadeau de nouvel an,  
 airie ou dans un bazar  
 gue richement illustré  
 de la  
 à construction  
 pierres Richter,  
 arque « Ancre »  
 contiennent en même temps  
 et prospectus, protégés par  
 mant l'art de construire.  
 rs de familles attestent que  
 sent le plus d'amusement, de  
 d'instruction. — Une simple  
 ondance suffit de se procurer  
 ce catalogue gratuit et  
 F.-Ad. Richter & Cie,  
 OLTEN.

et regain  
 nsommer sur place, environ

**VENDRE**  
 ry, une maison d'habitation,  
 cave, et 36 ares de pré (1 pose);  
 quantité d'arbres fruitiers.  
 M. J.-E. BOURGUET, à Avry-  
 au sousigné, agent d'affaires  
 A. DAVET.

**VENDRE**  
 raisonnable, un fourneau  
 tuyau pour appartement.  
 François Bosson, à Bulle. [683

**Attention!!!** Toute per-  
 sonne doit faire un essai de  
 notre pommade Phénix garan-  
 tie pour faire croître et pousser  
 les cheveux de dames et mes-  
 sieurs, ainsi que la barbe, sup-  
 primer les pellicules, arrêter  
 la chute des cheveux, les em-  
 pêcher de blanchir,  
 prévenir la  
 calvitie.

**Made Phénix**

Envoi  
 contre espèces ou  
 remboursement  
 par boîte  
 0 et 3.  
 Les dépositaires  
 résident pour  
 Suisse  
 W. RIZ,  
 as Jardins Bâle.

(H. 1625 Q) [357]

le 16 novembre prochain :  
**Cassée**  
 son de Fille de Riaz.  
 NE MUSIQUE  
 vitation cordiale.  
 Bosson, aubergiste.

anche 16 novembre :  
**Cassée**  
 r-Blanche, à Bulle.  
 vitation cordiale.  
 PYTHON, aubergiste.

le 16 novembre prochain :  
**Cassée**  
 -Blanche, à Epagny.  
 vitation cordiale.  
 Vve GEINOS.

anche 23 novembre :  
**CASSÉE**  
 BONNE MUSIQUE  
 du Nord, à Bulle.  
 vitation cordiale.  
 Oswald GEX.

**AVIS**  
 une nouvelle bibliothèque,  
 collection d'auteurs célèbres,  
 rir chez Arnold Cornoz, au  
 la disposition du public qu'il  
 s'adresse de son mieux.

**CHOCOLAT**  
**uchard**  
 RITÉ INCONTESTÉE,  
 RÉ SE TROUVE PARTOUT.

ile Lenz, imprimeur-éditeur.

**Jura-Simplon.** — Nous apprenons que la compagnie Jura-Simplon va mettre en vigueur sur tout son réseau (sauf le Brunig), dès le 1<sup>er</sup> décembre prochain, le même tarif très réduit que le Central suisse a adopté le premier en Suisse pour le transport des ouvriers par abonnement.

Ce tarif est applicable dans un rayon de 15 kilomètres autour de chaque station. L'ouvrier abonné peut utiliser sur le parcours qu'il paye, en 3<sup>me</sup> classe, les trains, pour une course à l'aller avant 8 heures du matin et pour une course au retour après 6 heures du soir. Ces abonnements ne sont valables que les jours ouvrables et sont personnels. Ils ne sont délivrés que pour un ou plusieurs mois.

Avec les prix de transport très réduits qui résultent de ce tarif, les ouvriers pourront se loger à la campagne, dans la banlieue des villes.

**Ligne de chemin de fer.** — Les deux communes de Diemtigen et d'Erlenbach ont accordé à l'unanimité une subvention de 50,000 fr. chacune pour la construction du chemin de fer de Spiez à Erlenbach (Bas-Simmenthal), tronçon de la ligne projetée Bulle-Thoune.

**Exposition universelle.** — Le directeur de l'Exposition universelle de Paris remettra prochainement aux représentants des gouvernements étrangers les diplômes et les médailles. Cette remise ne se fera donc pas directement en main des exposants.

En conséquence, les exposants suisses recevront leurs récompenses respectives de la section commerciale du département fédéral des affaires étrangères. Toute offre de remise de récompense qui proviendrait d'ailleurs devra être considérée comme sans valeur.

**Episcopat.** — On télégraphie de Rome, le 17 novembre :

« Le cardinal Mermillod a reçu l'ordre de se rendre immédiatement à Rome. Le pape a désigné son successeur à l'évêché de Genève et Lausanne; la nomination paraîtra sous peu. »

La *Liberté* annonce, de son côté, que Mgr Mermillod a fait, lundi matin, une visite au Collège Saint-Michel et que le cardinal a quitté Fribourg par le train de 11 h. 23.

**Bœufs d'Amérique.** — La Société suisse des bouchers a fait l'achat en Amérique de 280 bœufs gras qui lui sont envoyés de New-York et qui arriveront ces jours-ci à Anvers, où un délégué de la Société ira en prendre livraison. Ces bœufs seront conduits à Berne et de là expédiés aux acheteurs dans les différentes villes de la Suisse. Malgré les frais assez élevés de transport et de douane, la Société pense que la viande de ces animaux pourra être livrée au consommateur à des prix fort au-dessous de ceux payés actuellement pour la viande de bœufs du pays.

Il faut espérer qu'avant de nous donner ces bœufs à manger, on voudra bien les laisser reposer un peu de leur voyage et se refaire les côtes.

**Berne.** — La fête commémorative de la fondation de la ville de Berne aura lieu au Kirchenfeld, où l'on construira une arène contenant 10,000 places assises et 15,000 places debout, de même qu'une cantine ayant 10,000 places assises.

— Le gouvernement bernois vient de rendre la commune de Delémont responsable des 20,760 francs

Armand s'élança pour le secourir; mais il reconnut bientôt que tous les soins étaient inutiles. La congestion avait été complète, la mort était certaine.

Il demeurait frappé d'horreur à la suite de cette scène lugubre. Toutefois, les difficultés et les périls de la situation ne tardèrent pas à lui rendre sa présence d'esprit. Que faire? Donner l'alarme dans la maison, n'était-ce pas fournir prétexte aux suppositions les plus fâcheuses? Comment expliquer la mort subite de ce vieillard infirme, si loin de sa chambre, à cette heure de la nuit, dans ce caveau, auprès de cette dalle soulevée? N'y avait-il pas là matière à des soupçons, peut-être même à une enquête judiciaire? Pour rien au monde Armand n'eût voulu que l'on connût l'histoire de ce livret, qui contenait un secret de si haute importance.

Après quelques minutes de réflexion, il se mit en mesure de pourvoir aux exigences du moment. Il retira le livret de la boîte et, s'étant assuré qu'il contenait des notes nombreuses, entremêlées de formules chimiques, il le glissa dans sa poche. Puis, il replaça la boîte dans la cavité, rajusta soigneusement la dalle et reconvrit les jointures avec de la poussière, de manière à cacher toute trace de travail. Enfin, il rejeta parmi les ustensiles la barre dont il s'était servi, et constata d'un coup d'œil que rien ne pouvait plus déceler l'œuvre qui venait de s'accomplir dans « l'atelier du bossu. »

Restait le plus difficile à faire. Armand avait résolu de remonter dans son laboratoire le corps de M. Lecardeur. Personne ne s'étonnerait sans doute que le vieillard, dont on connaissait l'habitude de se promener la nuit, quand il échappait à la surveillance de sa gouvernante, eût été frappé de congestion cérébrale hors de son appartement, et cette cir-

détournés par le notaire Koller. Les remboursements à la caisse de l'Etat auront lieu par annuités de 1000 fr.

**Grisons.** — Le chasseur Engster, de Alvaschein, a tué la semaine dernière un aigle magnifique, qui mesurait 7 1/2 pieds d'envergure. Engster l'a tiré au moment où le roi des airs fondait sur son chien dans l'intention de l'enlever.

**Saint-Gall.** — La nouvelle Constitution saint-galloise a été votée par le peuple par 28,148 oui contre 6440 non.

**Vaud.** — La récolte des châtaignes est presque terminée dans les environs de Bex, dit *l'Echo du Rhône*, et l'on est généralement satisfait de la quantité et de la qualité. Le prix du double décalitre varie entre 3 fr. et 4 fr. 50.

**Genève.** — Dimanche dernier, M. Favon, radical, a été réélu député au Conseil national par 5238 suffrages; aucun autre candidat n'était en liste.

— Le comité du monument Carteret s'est réuni mercredi soir et il a décidé, après en avoir délibéré, de faire exécuter le projet qui lui avait été présenté. Il a aussi désigné un fondeur qui sera chargé de l'exécution du buste, dont l'inauguration pourra aussi avoir lieu prochainement. L'emplacement choisi est la cour de l'université, côté des Bastions.

— M. Triquet, député, ouvrier typographe, avait prononcé dans une assemblée populaire des propos injurieux contre plusieurs de ses collègues au Grand Conseil qui viennent de l'assigner.

L'affaire vient aujourd'hui devant le tribunal civil.

**Neuchâtel.** — La nuit de dimanche, un incendie a consumé à la Chaux-de-Fonds une vieille maison habitée par un charpentier. Malheureusement, deux jeunes gens qui n'ont pas été réveillés ont été retrouvés asphyxiés dans leurs lits. Ce triste événement a péniblement impressionné toute la population.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**France.** — Le Conseil municipal de Paris a voté, par 56 voix contre 10, une somme de cinq mille francs pour l'érection d'un monument à Garibaldi.

**Allemagne.** — La police a saisi au bureau d'impression de la *Gazette du peuple*, à Berlin, 33,000 exemplaires du projet d'organisation et du programme du parti socialiste, parce qu'ils ne portaient point, comme l'exige la loi, la mention du nom de l'éditeur responsable. Le fameux cordonnier Max. Baginsky a été arrêté au milieu d'une réunion sur l'anarchisme et le socialisme.

— Le mémoire du Dr Koch produit dans le monde entier une extraordinaire sensation. Tous les phthisiques reprennent courage et suivent avec une attention bien justifiée les expériences du savant berlinois. On a raconté qu'en Allemagne seulement, il y avait plus de 2,500,000 tuberculeux. On comprendra que le bureau de la *Gazette médicale* de Berlin ait été pris d'assaut le jour de la publication du mémoire. 100,000 exemplaires de cette feuille ont été enlevés en quelques heures.

Le Dr Koch a donné à son remède contre la tuberculose le nom de *paratoloidine*.

**Autriche-Hongrie.** — Le curé Stanko Popravak, de Bresnjestica a été trouvé assassiné dans

constance ne pouvait donner lieu à aucune conjecture dangereuse.

Mais le défunt, quoique très maigre, semblait bien lourd, et si Armand ne manquait pas de vigueur, la tâche de le remonter au premier étage pouvait excéder ses forces. Il l'entreprit pourtant avec courage; se glissant par-dessous le corps, il réussit à le charger sur ses épaules. Puis, sans s'inquiéter de la bongie, dont la lumière pouvait le trahir quand il allait traverser la cour avec son fardeau, il se mit en marche dans les ténèbres.

Cette marche fut lente et pénible, surtout quand il fallut gravir l'escalier de la maison. A chaque instant, il était obligé de s'arrêter pour reprendre haleine. La sueur lui décollait du front, ses os craquaient. Il réussit néanmoins à gagner son laboratoire, où il avait laissé de la lumière, et déposa le cadavre sur le plancher, dans la position la plus naturelle. Cette partie de la besogne achevée, il redescendit pour chercher le bougeoir resté dans « l'atelier du bossu », s'assura de nouveau que rien ne pourrait déceler la visite faite en ce lieu, et regagna son appartement. Alors seulement il poussa des cris d'appel et, comme on ne se hâta pas d'y répondre, il alla frapper bruyamment à la porte de toutes les chambres.

Un quart d'heure après, les habitants de l'usine étaient réunis dans le laboratoire du chimiste et on prodiguait à l'ancien maître de maison des soins, que l'on savait cependant devoir être sans résultat. Il y avait là, Damouret le concierge, une cuisinière qui logeait dans les combles, le cocher Julien, et enfin Mme Raybard, qui, réveillée en sursaut, avait les yeux bouffis et les vêtements dans un désor-

sa maison. Le cadavre avait été enduit de pétrole, auquel l'assassin avait mis le feu. La domestique du vieil ecclésiastique, sur laquelle pèsent de graves soupçons, a été mise en état d'arrestation.

**Angleterre.** — On a trouvé sur la plage de Villano quelques épaves du *Serpent*. Elles ont été recueillies par les autorités. Les trois matelots qui ont échappé à la mort se sont blessés sur les rochers en cherchant à gagner la terre. Ils ont raconté que le *Serpent* marchait à toute vapeur quand il a échoué subitement sur un récif. Le navire a sombré presque immédiatement. Ces trois matelots étaient de garde sur le pont quand la secousse les jeta à la mer. Ils sont parvenus à atteindre la rive à la nage.

Vingt cadavres ont été recueillis mardi matin sur la plage.

— Le steamer anglais *Derven*, chargé de blé et venant de Gibraltar, a sombré près du cap Finistère (côte d'Espagne). Il y a trois noyés.

Ce nouveau naufrage a eu lieu à peu de distance de l'endroit où a sombré le *Serpent*.

**Turquie.** — Le pont du chemin de fer de Salonique sur le Vardar s'est écroulé au moment du passage d'un train qui transportait des soldats, dont une vingtaine ont été noyés et plusieurs blessés.

Une inondation avait miné le pont.

**Etats-Unis.** — Un accident terrible est survenu sur le chemin de fer Californie-Oregon, près de Salem. Un pont de chevaux s'est écroulé, le train a été précipité. On compte quatre tués et cent blessés, dont plusieurs grièvement.

## CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 14 novembre 1890. — Les paroisses de Heitenried et de Navilly sont autorisées à lever un impôt.

— On accorde à M. Charles Egger, à Fribourg, une patente d'avocat pour pratiquer devant les tribunaux du canton.

— On nomme :

M. Auderset, Félicien, à Berles, instituteur à l'école de Cormérod;

M. Brühlhardt, François, à Autigny, instituteur à l'école de Bouloz;

M. Perrottet, Alfred, instituteur à l'école de Villarigroud.

**Grand Conseil.** — Dans sa séance de vendredi, le Grand Conseil a nommé : Président, M. Wuilleret; premier vice-président, M. Vonderweid; deuxième vice-président, M. Chassot; scrutateurs, MM. Genoud, Schwarz, Willet, Engelhart; second secrétaire, M. P. Philippona; président du Conseil d'Etat, M. Menoud; président du Tribunal cantonal, M. Wuilleret; juge cantonal (par suite d'expiration de fonctions), M. Clerc; député au Conseil des Etats, M. Bossy; suppléants du Tribunal cantonal, MM. Robadey et Birbaum.

Samedi, le Grand Conseil a discuté la motion Engelhart et Currat tendant à l'assurance obligatoire du mobilier et a voté le renvoi de cette motion au Conseil d'Etat.

Lundi, on a abordé la discussion du budget de l'Etat pour 1891 et donné lecture d'un message concernant l'exécution de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. Un projet de loi a été éla-

dre assez peu poétique.

Elle se répandait en lamentations avec d'autant plus de chaleur que Gerville lui avait reproché son défaut de surveillance, dont il avait donné à entendre qu'il connaissait la véritable cause.

Quant à lui, il exposa qu'au moment où, de retour à la maison, il allait se coucher, il avait reçu la visite de M. Lecardeur, qui venait lui parler des griefs contre son fils, son thème favori. Le bonhomme s'était exalté plus qu'à l'ordinaire, si bien que la voix lui avait manqué tout à coup et qu'il avait fini par rouler par terre sans sentiment. Tout cela était parfaitement croyable, et aucun des assistants ne doutait que M. Lecardeur n'eût été frappé d'apoplexie dans un de ses accès de colère dont il était coutumier.

Armand, pour l'acquies de sa conscience, ordonna à Julien de mettre le cheval à la voiture et d'aller chercher le médecin de la maison, tandis qu'on transporta le corps dans sa chambre. Julien s'empressa d'obéir et ramena bientôt le docteur Seillac qui, après avoir examiné Lecardeur, secoua la tête.

— Rien à faire, dit-il; depuis longtemps, je m'attendais à quelque chose de pareil.

Le surlendemain, Armand ayant rempli les formalités d'usage, on procéda aux obsèques du mort et, comme le fils, depuis son départ, n'avait pas donné de ses nouvelles, il fut impossible de lui annoncer le tragique événement.

(A suivre.)

boré par les soi  
l'importance de  
de le renvoyer  
lieu au mois de  
une commissio

**Emprunt  
bourg.** — Sa  
le tirage des nu  
dernier.

Le N° 22  
> 19  
> 49

Le N° 35, sé  
rie 3936; N° 1  
N° 39, série 74  
Sont sorties  
75 fr.; 45 de 50  
Tous ces lots  
chain à la Trés  
ques habituelle

**Protectio**  
protectrices des  
auront leur ass  
jeudi prochain,

A dix heures  
dans la grande  
jour suivant :

Rapport sur  
sections de Ger  
Fribourg, etc.  
sur les rapports  
tuellement, dist  
agents de polic  
par leur zèle p  
ments.

A midi, banq

**Primes.** —  
obtenus des prin  
bre écoulé son  
préfecture la m

**Bolide.**  
perbe bolide a  
de sa magnific  
Ce météore se

**Incendie.**  
un incendie a  
Genoud, dit à l  
par les flammes  
rus immédiater

**Je**

P

Ses tristes p  
L'enfant se cou  
faible que de c  
est courte et si  
le lendemain, i  
pris.

L'accident e  
impuissante, et  
On la prévie  
bles.

Alors elle s'  
le sort impitoy  
tre Dieu lui-m  
et cette toute-

Diman  
C  
AVEC B  
au café  
Inv

695]

Dimanche  
à l'aube  
Inv

698]

t été enduit de pétrole, de feu. La domestique du quelle pèsent de graves t d'arrestation.

trouvé sur la plage de *Serpent*. Elles ont été. Les trois matelots qui ont blessés sur les rochers. Ils ont raconté que toute vapeur quand il a décollé. Le navire a sombré. Les trois matelots étaient ad la secousse les jeta à atteindre la rive à la

recueillis mardi matin sur *Serpent*, chargé de blé et placé près du cap Finistère. Ils ont raconté que plusieurs blessés. Le lieu à peu de distance de *Serpent*.

du chemin de fer de Salomon, au moment du passage des soldats, dont une plusieurs blessés. Le pont.

incident terrible est survenu sur le chemin de fer de Salomon-Oregon, près de Salsigne. Le train a été dérailé, quatre tués et cent blessés.

FRIBOURG

du 14 novembre 1890. Les frères Egger, à Fribourg, ont pratiqué devant les tri-

berlens, instituteur à l'école de Villars, instituteur à l'école de Villars.

sa séance de vendredi, le Président, M. Wuilleret; le second secrétaire, M. P. conseil d'Etat, M. Menoud; le juge (on de fonctions), M. Clerc; M. Bossy; suppléants Robadey et Birbaum.

a discuté la motion En-à l'assurance obligatoire envoi de cette motion au

discussion du budget de lecture d'un message confédérale sur la poursuite d'un projet de loi a été éla-

discussions avec d'autant plus de reproché son défaut de sur-entendre qu'il connaissait la

moment où, de retour à la avait reçu la visite de M. Les griefs contre son fils, son tait exalté plus qu'à l'ordi-rait manqué tout à coup et terre sans sentiment. Tout e, et aucun des assistants ne été frappé d'apoplexie dans tait coutumier.

conscience, ordonna à Julien de d'aller chercher le médecin porta le corps dans sa cham- et ramena bientôt le docteur é Lecardien, secoua la tête. longtemp, je m'attendais à ayant rempli les formalités es du mort et, comme le fils, lonné de ses nouvelles, il fut agique événement.

(A suivre.)

boré par les soins de la Direction de la justice. Vu l'importance de cet objet, le Conseil d'Etat propose de le renvoyer à une session extraordinaire qui aurait lieu au mois de février et de nommer au préalable une commission.

**Emprunt à primes du canton de Fribourg.** — Samedi a eu lieu à la Trésorerie d'Etat le tirage des numéros des séries sorties le 15 octobre dernier.

Le N° 22 Série 5849 a obtenu 35,000 fr.  
 » 19 » 6060 » 4,000 »  
 » 49 » 6741 » 1,000 »  
 Le N° 35, série 784; N° 46, série 1702; N° 3, série 3936; N° 16, série 5849; N° 38, série 6741 et N° 39, série 7430, gagnent chacun 250 fr.

Sont sorties en outre 16 primes de 125 fr.; 30 de 75 fr.; 45 de 50 fr. et 2500 de 21 fr.

Tous ces lots seront payables le 15 février prochain à la Trésorerie d'Etat à Fribourg et aux banques habituelles.

**Protection des animaux.** — Les sociétés protectrices des animaux, dans la Suisse romande, auront leur assemblée générale annuelle à Fribourg, jeudi prochain, 20 novembre.

A dix heures du matin, séance publique et gratuite dans la grande salle de la Grenette, avec l'ordre du jour suivant :

Rapport sur la marche de l'Union; rapport des sections de Genève, Lausanne, Nyon, Château-d'Ex, Fribourg, etc.; compte rendu financier; discussion sur les rapports et propositions individuelles. Eventuellement, distribution des primes aux gendarmes et agents de police fribourgeois qui se sont distingués par leur zèle pour la répression des mauvais traitements.

A midi, banquet à l'hôtel du Faucon.

GRUYÈRE

**Primes.** — Les propriétaires de bétail qui ont obtenu des primes au concours des 25 et 26 septembre écoulé sont avisés qu'ils peuvent toucher à la préfecture la moitié du montant de dites primes.

**Bolide.** — Lundi, vers 9 h. 45 du soir, un superbe bolide a passé sur la ville de Bulle, éclipsant de sa magnifique clarté la leur de nos reverdères. Ce météore se dirigeait de l'est à l'ouest.

**Incendie.** — Lundi matin, entre 2 et 3 heures, un incendie a éclaté à Vuadens. La maison de M. X. Genoud, dit à la Veuve, a été complètement détruite par les flammes, malgré les nombreux secours accourus immédiatement sur le lieu du sinistre.

VARIÉTÉS

Jean et Jeanne,  
 par H. BOUT DE CHARLEMONT.

Ses tristes prévisions ne tardent pas à se réaliser. L'enfant se couche un soir plus souffrante et plus faible que de coutume. Elle a la fièvre, sa respiration est courte et sifflante. Lorsque le docteur se présente le lendemain, il constate que les deux poumons sont pris.

L'accident est arrivé! C'est fait. La science est impuissante, et le sacrifice de Jeanne aura été inutile. On la prévient avec tous les ménagements possibles.

Alors elle s'emporte. Elle se révolte à la fin contre le sort impitoyable, contre l'implacable destinée, contre Dieu lui-même. — Qu'est-ce donc que cette bonté et cette toute-puissance dont on parle tant et qui ne

peuvent ou ne veulent conserver une enfant à sa mère? Quelle duperie que de croire à une justice qu'on prétend parfaite et qui la laisse, pauvre innocente, torturer de la sorte par la fatalité!

— Oh! qu'on prenne ma vie, dit-elle, qu'on tarisse mon sang goutte à goutte, qu'on me fasse mourir à petit feu, s'il le faut. Je donne tout mon corps, mon âme, pourvu qu'on guérisse ma fille. Ah! je sens que je sacrifierais l'univers entier, si je le pouvais, pour lui rendre la santé. Monsieur le médecin, voyez, je me traîne à vos genoux, sauvez-la, sauvez la fille de mon Jean bien-aimé. Grâce pour elle et pour moi!

Le praticien secoue tristement la tête. Il n'y a plus rien à faire.

— Mais qu'est-ce donc aussi que votre science dont vous êtes si vain? reprend Jeanne exaspérée. Tenez, allez-vous-en. Vous me faites horreur, je vous hais et je crois que je vous tuerais... Ah!... je sens que je deviens folle!... Oh! ma fille adorée, ma Désirée, ta ne me quitteras pas. Dis, tu resteras avec moi, avec ta mère qui t'aime tant, qui ne vit que pour et par toi. Ma Désirée, entends-moi, écoute-moi. Tu vas mieux, n'est-ce pas? Je t'en supplie, dis-moi que tu vas mieux... Comme elle souffre, mon Dieu! comme elle souffre!... Que devenir? Que faire?

Le médecin ordonne une potion calmante et s'en va au moment où Bénoni, qui était sorti mystérieusement, rentre sans bruit.

— Jeanne, dit-il au bout d'un moment, puisque les médecins sont des ânes, pourquoi n'iriez-vous pas consulter Lagomenec'h?

— C'est vrai. Je n'y pensais pas. Oui, vous avez raison. Celle-là guérira ma fille. Je vole et je reviens.

Et dans une exaltation toujours croissante, Jeanne, sans hésiter, suit le singulier conseil de Bénoni et s'élance vers la grotte de la sorcière.

— Je sais ce qui t'amène, lui dit Lagomenec'h, dès qu'elle paraît. J'ai préparé ce qu'il te faut. Es-tu bien résolue? Es-tu prête à tout?

— A tout.  
 — Même à commettre un crime?  
 — Un crime?... Eh bien!... oui.

— Sache donc que, si les jours de ta fille peuvent encore être rachetés, ce n'est qu'au prix d'une autre vie. Il faut au destin son compte d'âmes. Voici un flacon. Le breuvage qu'il contient a été composé de façon à donner la mort sans souffrance à quiconque l'absorbera. Il ne laissera aucune trace; il n'éveillera aucun soupçon. Arrange-toi pour le faire boire à la première personne, homme ou femme, qui se présentera chez toi, après ton retour, ton mari excepté, car, dans ce cas, ta fille n'en serait pas moins condamnée. Elle mourrait sur l'heure.

— Mais, si moi-même?...  
 — Non, tu te dévouerais en vain. Il faut une vie étrangère. Va, le temps presse. Hâte-toi.

— Combien te dois-je?  
 — Rien; je suis payé.

Jeanne revient en courant. Bénoni est sorti de nouveau. Était-ce donc lui qu'elle a cru apercevoir, cherchant à se dissimuler dans des buissons, comme pour la guetter? Quant à la petite malade, elle dort et son sommeil semble un peu plus calme.

En retournant chez elle, Jeanne a croisé un mendiant étranger qui s'est arrêté, au moment où elle passait devant lui, l'a regardé attentivement, puis, après avoir hésité, s'est dirigé vers sa maison. Elle a tressailli et lui a jeté, elle aussi, un regard à la dérobée.

Ce mendiant est boiteux. Il est courbé en deux et se traîne péniblement appuyé sur son bâton. Il a de longs cheveux gris qui retombent sur son visage qu'ils cachent. Une grande barbe presque blanche couvre le bas de sa figure.

Jeanne, avant de franchir son seuil, a tourné la tête. Elle a vu le mendiant se rapprocher. Plus de doute, il vient chez elle. Elle l'attend et comprime avec ses mains les battements de son cœur.

— Est-ce que je n'oserais pas? se demande-t-elle. Mon courage faiblirait-il? Allons donc! Dieu a-t-il eu pitié de moi quand je l'implorais! Pourquoi aurais-je pitié d'un inconnu? Avant tout, je veux sauver mon enfant: qu'importe un crime dont elle sera innocente? Seule j'en porterai le poids, seul je serai

damnée!... Et puis... ce vieux a l'air si misérable que c'est presque lui rendre service que de le débarrasser de l'existence.

Le mendiant frappe à la porte. Il ouvre. Il entre. — Ma bonne dame, dit-il d'une voix cassée et chevrotante, tout en considérant encore Jeanne avec attention, j'ai faim; j'ai soif. Pouvez-vous me secourir?

— Entrez, brave homme, entrez. Asseyez-vous. Voilà du pain et du fromage. Voilà du cidre.

Sans être vue, Jeanne a rapidement versé le contenu du flacon dans le pot qu'elle place devant le mendiant. Celui-ci emplit son verre et le vide lentement.

— C'est fait, murmure alors Jeanne; ma fille est sauvée! Elle court vers le lit de l'enfant pour la serrer dans ses bras; mais, voyant que la malade dort toujours, elle se retire sur la pointe des pieds et vient s'asseoir en face du mendiant, observant anxieusement l'effet du breuvage.

— Que c'est bon! dit l'inconnu, en remettant son verre sur la table. Cela réchauffe! Tiens! Qu'ai-je donc? La tête me tourne, et mes yeux se ferment malgré moi. C'est sans doute la nourriture et cet excellent cidre. Ah! dam', c'est que je n'y suis plus habitué.

— Désirez-vous vous reposer? Vous trouverez de la paille fraîche dans l'étable.

— Non, merci. Ça passe déjà. Je prendrai encore un verre si vous le permettez.

— Certainement.  
 — Je suis si fatigué!  
 — Vous venez de loin?  
 — De Rochefort.

— Vraiment!  
 — J'y ai débarqué il y a trois mois, et, depuis, je suis en route. Je ne vais pas vite, voyez-vous, avec ma pauvre jambe, et je n'ai pas beaucoup de force!

— C'est de naissance que vous boitez?  
 — Non, c'est à la suite d'un accident.  
 — Ah!  
 — Cela m'est arrivé à Terre-Neuve.  
 — A Terre-Neuve?...

— Voulez-vous que je vous raconte mon histoire? Elle n'est pas longue; seulement elle n'est pas gaie!

— Racontez toujours, brave homme.  
 — Figurez-vous qu'un jour, je me réveillai comme d'un sommeil qui aurait duré une éternité. J'étais plongé dans une profonde obscurité. Je cherchais à me rendre compte de l'endroit où je me trouvais. — Où suis-je? murmurai-je faiblement? — Vous êtes à la pêcherie de Keel, dans l'île de Terre-Neuve, me dit une voix; chez des amis. — Il fait donc nuit? demandai-je? — Non, mais... il faut que vous le sachiez... vous êtes aveugle.

— Aveugle!  
 — Hélas!... J'étais boiteux aussi, et j'avais un bras dont je ne pouvais plus me servir!... — Vous avez été longtemps près de la tombe, ajouta la même voix. — Que m'est-il donc arrivé? — Nous ne savons pas au juste. Nous vous avons trouvé, il y a près d'un an, baignant dans votre sang et ne donnant plus signe de vie, au fond d'un précipice...  
 — Ciel!...

(La fin au prochain numéro.)

**Etamine et Grenadine soie** noire et couleurs (aussi toutes les nuances de la lumière) de 1 fr. 80 à 16 fr. 80 le mètre, en douze qualités différentes, expédie franco, par coupes de robes et pièces entières, G. Honneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons franco par retour du courrier. [237]

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . . .	Fr. 4 —	1 an . . .	Fr. 9 —
6 mois . . .	» 2 50	6 mois . . .	» 5 —

Aucune demande d'abonnement de l'ÉTRANGER n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois, par mandat ou en timbres-poste.

Dimanche 23 novembre :  
**CASSÉE**  
 AVEC BONNE MUSIQUE  
 au café du Nord, à Bulle.  
 Invitation cordiale.  
 695] Oswald Gex.

Dimanche 22 novembre prochain :  
**Cassée**  
 à l'auberge de Gumefens.  
 Invitation cordiale.  
 698] Chollet, aubergiste.

**A vendre :**  
 Un tas de fumier. — S'adresser à Alfr. DUCAS, à Bulle. [700]

**On offre à vendre :**  
 Une excellente machine à coudre, ayant peu servi, du meilleur système et à bas prix. — S'adr. au bureau du journal. [520]

**A louer :**  
 Chez Louis Desbiolles, à Bulle, un appartement au second étage. [693]

**ÉTUDE D'AVOCAT**  
 ET  
 d'agent d'affaires  
**CHARLES EGGER**  
 29 Grand-rue 29  
 FRIBOURG (H964F) [701]

**Une jeune fille**  
 forte et robuste, connaissant la cuisine, désire se placer comme cuisinière ou pour aider dans un ménage.  
 S'adresser au bureau du journal. [703]

**A LOUER**  
 La bonne gîte de la Pattaz, proche le village de Corbières.  
 S'adresser à M. le syndic. [689]

**A louer :**  
 Un petit logement de 2 chambres et cuisine, à 5 minutes de la ville.  
 S'adresser au bureau du journal. [702]

**Beau choix de cartes de visite**  
 à l'imprimerie de la Gruyère.

# A LA CONFIANCE

## GRAND MAGASIN DE TISSUS ET NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

Par suite du succès énorme et le nombre toujours croissant des visiteurs de notre magasin, nous nous sommes décidés de louer le local situé à côté du nôtre et de les réunir en un seul et grand magasin, lequel, assez vaste et très spacieux, pourra dès maintenant répondre à toutes les exigences. Nous convions donc l'honorable public de Bulle et environs à venir visiter nos nouvelles installations.

On trouvera dans notre maison un assortiment incomparable de tous les articles d'hiver, tels que : **Nouveautés et articles classiques pour robes et confections, draperies, lainages, flanelles et molletons, cotonnerie, couvertures, toilerie, etc., etc.**, et nous sommes à même de pouvoir offrir à notre nombreuse clientèle des avantages très réels, des marchandises de toute première qualité à des prix d'un bon marché réellement exceptionnel dont nous donnons ci-après un petit aperçu :

### PRIX COURANT

Robes sergé foulé bien chaud	double largeur	—,75, —,95, 1,30, 1,60	le mètre.
Écossais pour robes d'enfant	>	1,—, 1,10 jusqu'à	2,50 >
Drap pour dames	>	1,60, 2,20	> 3,50 >
Rayures nouveautés	>	1,50, 1,80	> 3,50 >
Carreaux > fantaisie	>	1,50, 2,—, 2,50	> 3,80 >
Beige croisée pure laine	>	1,—, 1,50	> 2,50 >
Mi-laine pour robes de saison	>	1,—, 1,10, 1,50	> 2,50 >
Draps moitié laine	largeur 130 cm.	2,20, 2,50, etc., etc.	>
Draps pure laine	> 125 à 145 cm.	4,50, 5,50, 5,80, 6,50, 7,50, 8,50, etc., etc.	>
> noirs	> 125 à 145 cm.	5,—, 5,50, 6,50, 7,50, 8,50 jusqu'à 13 fr.	>
Doubles pour pardessus et manteaux pour dames, depuis 4,50 jusqu'à 10 fr.			
Mi-laine (Frotzon), double largeur, depuis 3,75 jusqu'à 7,50 le mètre.			
Flanelle et peluche pure laine,	> 1,—, 1,20 jusqu'à 3 fr.		le mètre.
Pilou pour taille bien chaud, largeur 120 cm.,	1,90, 2,—, 2,30, 2,50		>
Coutil	>	—,45 jusqu'à 1,—	>
Velours et peluche pour garnitures, depuis	1,50	> 5,—	>
Rideaux fantaisie	>	—,25, —,30 jusqu'à 2,50	>
Etoffes pour couvertures de chevaux garanties la meilleure qualité.			
Toiles blanches et écruës, —,20, —,25, —,30, —,35, —,40, —,42, etc., etc.			
> grises et coutils, —,25, —,35, —,40, —,45, etc., etc.			
Chemises blanches et couleur, 1,95, 2,20, 2,50, 2,75, etc., etc.			
Gilets de chasse, depuis 3,50 jusqu'à 20.—			
Jersey noir et couleur, depuis 3,50 jusqu'à 15.—			

Confections pour messieurs depuis fr. 25.—, 30.—, 35.—, etc., etc., le complet.

Pardessus pour messieurs depuis fr. 25.—, 30.—, 35.— jusqu'à fr. 65.—

Le véritable manteau de flotteur à des prix exceptionnels.

**Grand rayon spécial de confections pour dames à des prix extraordinaires,**

marchandises toutes fraîches et de première qualité,

depuis 8,50, 9,50, 12.—, 13.—, 14,50, etc., etc., jusqu'à fr. 55.—

Plumes et duvets, 1.—, 1,20, 1,50 jusqu'à 6,50.

Malgré ce bon marché général, toutes nos marchandises sont de premier choix et seront vendues sous toute garantie. Le système de notre maison de vendre tout à bon marché et de confiance est absolu.

Ces principes, loyalement et sincèrement appliqués, nous font espérer que l'honorable public de Bulle et environs nous favorisera de ses fréquentes visites. Tous nos efforts tendront à mériter sa pleine et entière confiance. [696]

Grand'rue — A LA CONFIANCE — Bulle.

#### Mises de bois.

Le vendredi 21 novembre, la commune de Vuadens vendra en mises publiques 60 moules de bois dans sa forêt du Devin. Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, à l'Adrey. Vuadens, le 12 novembre 1890. [687] Le Secrétariat communal.

#### Mises de bois.

Mardi 25 novembre prochain, la commune du Pâquier vendra en mises publiques et sous de favorables conditions environ 150 numéros de bois de commerce aux Joux du Pâquier (30 minutes au-dessus de la Part-Dieu). Rendez-vous des miseurs au chalet du Chalet-Neuf, à 9 heures du matin. [697] Le Secrétaire communal.

#### Maison à vendre.

On offre à vendre, à Bulle, une jolie maison bien construite et bien exposée, avec cour et grand jardin. [171] S'adresser au notaire Jean GILLET, à Bulle.

#### A VENDRE

A Avry-devant-Pont, une jolie propriété d'une dizaine de poses de bon terrain avec bâtiment d'exploitation, grange, écurie, remise, fontaine intarissable, four. Entrée à volonté. Favorables conditions de paiement. S'adresser au propriétaire François BOSSENS, audit lieu. [680]

#### A VENDRE

Pour un prix raisonnable, un fourneau de faïence avec tuyau pour appartement. S'adresser à François Bosson, à Bulle. [683]

### Liquidation de chaussures

Ernest GLASSON [314]

#### AVIS

Je viens rappeler à mon honorable clientèle que je continue à pratiquer mon état de lingère comme par le passé.

Je vais volontiers en journée, avec la machine, si on le désire. L'ouvrage est soigné et les prix très avantageux.

Se recommander Julie Marmillod, à Bulle. [694]

### Chez L. Treyvaud

à BULLE :

Seul dépôt du véritable

#### PÉTROLE DE SALON

supérieur à l'Huile impériale, sans odeur ni fumée, le meilleur et le plus économique des combustibles pour toutes les lampes à pétrole.

Néoline, huile pour églises.

Choix de jeux de cartes et tarots.

Assortiment complet de [623]

Conserves alimentaires.

### M. B. ROY

INGÉNIEUR

Arabie - Vevey,

a ouvert un bureau d'études de constructions mécaniques pour usines, moulins, éclairage électrique, moteurs hydrauliques et à vapeur, etc., etc. [604]

### Graine & farine de lin.

Beaux gros sous supérieurs

et ordinaires.

Semoules de maïs, Italie et Hongrie.

Tourteaux de lin et sésame moulus.

Bourre d'épeautre.

Prix avantageux.

Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820]

Chez les sœurs PROGIN, au bout de la promenade, Bulle, on vient de recevoir un assortiment très riche de

### Laines de 1<sup>re</sup> qualité.

Teintes variées et solides, de toutes nuances. — Laines du pays pour tissage et tricot. Objets fabriqués, bas, chaussettes, bonnets; on fabrique aussi sur commande. — Cotons, articles de mercerie. — Fleurs pour autels, fêtes; couronnes mortuaires en tous genres. Prix fixes, aussi modérés que possible. [519]

### Foin et regain

à vendre à consommer sur place, environ 13,000 pieds.

### A VENDRE

à Villars-d'Avry, une maison d'habitation, grange, écuries, cave, et 36 ares de pré (1 pose); eau abondante; quantité d'arbres fruitiers. S'adresser à M. J.-E. Bourguet, à Avry-devant-Pont, ou au soussigné, agent d'affaires à Bulle. [532]

A. DAVET.

### Grand choix de manteaux haute nouveauté pour dames à des prix exceptionnels.

Ive Hausherr, Bulle. [685]

### Agents demandés.

On cherche dans toute la Suisse des sous-agents industriels et solvables pour la vente d'un article breveté, facilement à vendre, et qui est, pour ainsi dire, employé par tout le monde. Forte commission. Offres franco sous chiffre H4209cZ à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Zurich. [699]

### Propriété à louer ou à vendre :

12 hectares en un seul mas, première qualité. Position exceptionnelle. Beau verger; eau abondante. Maison en excellent état. Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal. [688]

### Domaine de Vaucens.

A louer ou à travailler pour l'année 1891, le domaine de Vaucens (16 hectares, 48 poses). S'adresser à L. MORARD, avocat, Bulle.

### A LOUER

Une belle chambre meublée. S'adresser au bureau du journal. [643]

Diplômé à Paris 1889: Médaille d'or.

à Gand 1889: Médaille d'argent.

### 500 FRANCS EN OR

et la Crème Grollich n'enlève pas toutes les impuretés de la peau, telles que taches de rousseur, lentilles, hâles, vers rougeur du nez etc., et si elle ne conserve pas, jusqu'à la vieillesse, un teint blanc, éblouissant et la fraîcheur du jeune âge. Ce n'est pas du fard! Prix frs. 1.50. Dépôt général: A. Büttnner, pharm., Bâle.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



#### PRIX DE L'AN

Pour la Suisse:

Etranger: 1 an, payable

Prix du num

On s'abonne à

de p

B

NO

Affaires te les termes d Künzli, dans cessaires pou partis tessin

On croit a d'entente ne venir pour r

— Après missaire au rappeler à B et 29 et de l désigné le ba

Chemins d la compagnie 200 fr. pour survenus dan mois d'octobr de 50 fr. pou ment longs.

Monument ment de Tell artistes chois ment sont de

Anarchiste administrativ arrêté récem versif.

Zurich. lundi au Gra ment prévu p cette formali sans avoir so — La com chargée d'ex res a décidé

FEUD

LE SE

En haut des nagère, et il y jardins, si bien retirés, on joui du calme profon C'était un ap famille Gobin, Mariette. Cet appartem nière confortab son de bonne a